

Comptes IFRS

pour l'exercice clos le
31 décembre 2019





Table des **matières**

A	COMPTE DE RESULTAT	5
B	ETAT DE RESULTAT GLOBAL	5
C	BILAN	6
D	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
E	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	8
F	NOTES AUX ETATS FINANCIERS	9
1.	DECLARATION DE CONFORMITE ET PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS	9
2.	PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	13
3.	METHODES COMPTABLES	14
3.1.	ACTIFS NON COURANTS	14
3.1.1.	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14
3.1.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14
3.1.3.	IMMEUBLES DE PLACEMENT	14
3.1.4.	CONTRATS DE LOCATION	14
3.1.5.	CONTRATS DE CONCESSION ET D'AFFERMAGE	15
3.1.6.	DEPRECIATION DES ACTIFS	16
3.2.	ACTIFS COURANTS	17
3.2.1.	STOCKS	17
3.2.2.	CREANCES CLIENTS	17
3.3.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	18
3.4.	PASSIFS FINANCIERS	18
3.5.	AVANTAGES AU PERSONNEL	18
3.6.	PROVISIONS	18
3.7.	IMPOT SUR LES BENEFICES	19
3.8.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	19
3.9.	ESTIMATION DE L'EAU EN COMPTEUR	19
3.10.	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	19
3.11.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	19
3.12.	PRINCIPAUX RETRAITEMENTS OPERES PAR RAPPORT AUX COMPTES LOCAUX	19
4.	TRAITEMENT DES COMPTES DU SECTEUR	20
5.	ESTIMATIONS DE LA DIRECTION	21
6.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22
7.	ACTIFS AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION (IFRS16)	23
8.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24
9.	IMMEUBLES DE PLACEMENT	24
10.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	24
11.	STOCKS	25
12.	CREANCES CLIENTS	25
13.	AUTRES DEBITEURS	26

Table des **matières**

14.	AUTRES ACTIFS COURANTS	26
15.	CAPITAL	26
16.	DETTES FINANCIERES	27
16.1.	ANALYSE PAR FLUX	27
16.2.	ANALYSE PAR NATURE (COURANT ET NON COURANT)	27
17.	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	28
18.	AVANTAGES AU PERSONNEL	28
18.1.	AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	28
18.2.	AUTRES AVANTAGES A LONG TERME	28
18.3.	HYPOTHESES ACTUARIELLES	29
19.	PROVISIONS	29
20.	IMPOTS DIFFERES	30
21.	AUTRES CREDITEURS	30
22.	AUTRES PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS	30
23.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	31
24.	ACHATS CONSOMMES	31
25.	CHARGES EXTERNES	31
26.	CHARGES DE PERSONNEL	31
27.	IMPOTS ET TAXES	32
28.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	32
29.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	32
30.	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	33
31.	IMPOTS SUR LES BENEFICES	33
32.	INSTRUMENTS FINANCIERS	34
33.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	35
34.	PARTIES LIEES	36
34.1.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	36
34.2.	AUTRES PARTIES LIEES	36
35.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	37



A | COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions de Franc CFA)	Note	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Prestations de service		34 163	41 282
Ventes de marchandises		62 315	57 151
Produits des activités ordinaires	23	96 478	98 433
Achats consommés	24	(39 098)	(36 920)
Charges externes	25	(22 742)	(26 256)
Charges de personnel	26	(18 731)	(18 603)
Impôts et taxes	27	(1 810)	(1 694)
Dépréciations aux amortissements nettes		(6 447)	(6 503)
Dotations aux provisions nettes (hors créances commerciales)		392	(65)
Provisions nettes sur créances commerciales		(3 776)	(4 076)
Autres produits d'exploitation	28	78	127
Autres charges d'exploitation	28	(686)	(782)
Résultat opérationnel courant		3 659	3 660
Autres produits et charges opérationnels	29	(228)	(283)
Résultat opérationnel		3 431	3 377
Coût de l'endettement financier	30	(639)	(580)
Revenu des équivalents de trésorerie		1 502	1 365
Autres charges et produits financiers	30	(59)	(37)
Résultat avant impôt		4 236	4 126
Impôt sur les bénéfices	31	(1 055)	(1 209)
Résultat net de l'exercice		3 180	2 918
Résultat net de l'exercice en MFCFA		3 180	2 918
Nombre d'actions en circulation		9 000 000	9 000 000
Résultat par action en FCFA		353	324
Résultat par action dilué en FCFA		353	324

B | ETAT DE RÉSULTAT GLOBAL

L'état du résultat global présente le résultat de l'exercice ainsi que les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres sur la ligne « autres éléments du résultat global » en application des IFRS :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Résultat net de l'exercice	3 180	2 918
Ecart actuariels sur avantages au personnel	(167)	41
Impôts différés sur écarts actuariels	42	(10)
Sous-total éléments non recyclables	(125)	31
Total des autres éléments du résultat global	(125)	31
Résultat global de l'exercice	3 055	2 948

Les écarts actuariels enregistrés en résultat global portent sur les engagements postérieurs à l'emploi (voir note 2.6 et 15.1)

C | BILAN

Actif

(en millions de Franc CFA)	Note	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018	Exercice ouvert au 1 Janvier 2018
Immobilisations incorporelles	6	318	385	560
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)	7	3 993	1 691	1 695
Immobilisations corporelles	8	34 123	34 649	30 448
Immeubles de placement	9	4 781	5 046	5 312
Actifs financiers non courants	10	853	1 019	1 227
Impôts différés	20	1 400	1 463	1 490
Total des actifs non courants		45 468	44 253	40 732
Stocks	11	14 085	13 326	12 616
Créances clients	12	118 389	113 619	102 258
Autres débiteurs	13	50 987	26 474	23 343
Autres actifs courants	14	561	657	981
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 858	6 749	9 118
Total des actifs courants		190 880	160 826	148 315
Total actif		236 348	205 079	189 047

Passif

(en millions de Franc CFA)	Note	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018	Exercice ouvert au 1 Janvier 2018
Capital	15	4 500	4 500	4 500
Prime d'émission		256	256	256
Ecart de réévaluation		1 045	1 045	1 045
Réserves		11 429	11 345	11 209
Résultat de l'exercice		3 180	2 918	2 806
Total des capitaux propres		20 410	20 064	19 816
Emprunts et Dettes financières non courantes	16	3 219	563	12 315
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant	16	1 209	2 283	1 607
Avantages au personnel	18	3 902	4 011	4 356
Provisions	19	2 037	2 161	1 852
Total des passifs non courants		10 368	9 018	20 131
Emprunts et Dettes financières courantes	16	54 446	51 028	53 968
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant	16	1 507	2 008	1 512
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	85 394	65 063	50 953
Autres créditeurs	21	50 648	48 442	33 753
Dettes d'impôt exigible		948	1 294	840
Autres passifs courants	22	12 628	8 162	8 075
Total des passifs courants		205 570	175 997	149 100
Total passif et capitaux propres		236 348	205 079	189 047

D | TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres					
(en millions de Franc CFA)	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Part totale	Total
Situation au 1er Janvier 2018	4 500	256	15 060	19 816	19 816
Autres éléments de résultat			31	31	31
Résultat de l'exercice			2 918	2 918	2 918
Résultat global			2 948	2 948	2 948
Distribution de dividendes			(2 700)	(2 700)	(2 700)
Situation au 31 Décembre 2018	4 500	256	15 308	20 064	20 064
Autres éléments de résultat global			(125)	(125)	(125)
Résultat de l'exercice			3 180	3 180	3 180
Résultat global	-	-	3 055	3 055	3 055
Distribution de dividendes			(2 703)	(2 703)	(2 703)
Autres éléments			(7)	(7)	(7)
Situation au 31 décembre 2019	4 500	256	15 654	20 410	20 410



E | TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de Franc CFA)	Période close au 31 décembre 2019	Période close au 31 décembre 2018
Résultat net total	3 180	2 918
Elimination des incidences de :		
. Amortissements et provisions	6 115	6 606
. Résultats de cession	228	283
Impôt sur les bénéfices	1 055	1 209
Coût de l'endettement financier net	(864)	(785)
Capacité d'autofinancement	9 715	10 230
. Variation des créances d'exploitation	(29 607)	(14 112)
. Variation des stocks	89	(1 488)
. Variation des dettes d'exploitation	25 866	15 827
Incidence de la variation de BFR	(3 652)	226
Impôts payés	(874)	(720)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	5 189	9 737
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8 486)	(9 925)
Variation des prêts et avances consentis	153	126
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(17)	39
Diminution des actifs financiers	0	0
Incidence des variations de périmètre	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 349)	(9 760)
Augmentations de capital	0	0
Comptes courants d'actionnaires	856	(12)
Dividendes versés	(2 703)	(2 700)
Emissions d'emprunts	3 726	5 913
Remboursements des dettes locatives (IFRS 16)	(2 692)	(2 692)
Remboursements d'emprunts	(1 331)	(627)
Intérêts versés sur dette locative	(325)	0
Intérêts financiers nets	1 186	783
Autres flux liés aux opérations de financement	4 572	(2 068)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 289	(1 404)
Incidence de la variation de change	0	0
Effet des changements de méthode	0	0
Variation nette de la trésorerie	128	(1 427)
Trésorerie d'ouverture	3 393	4 819
Variation de trésorerie	128	(1 427)
Trésorerie de clôture	3 521	3 393

F | NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

A des fins d'information de ses actionnaires, les comptes de SODECI ont été établis au 31 décembre 2019, en conformité avec les normes IFRS. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 juin 2020.

Les états financiers couvrent une période de 12 mois et sont présentés en millions de franc CFA (sauf mention contraire) comparativement aux comptes établis au 31 décembre 2018.

1. Déclaration de conformité et première application des normes IFRS

A. Déclaration de conformité aux IFRS

En application de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière adopté le 26 janvier 2017, il a été fait obligation aux Sociétés dont les titres sont cotés à une bourse de valeur, d'établir et de présenter leurs états financiers individuels selon les normes IFRS, et ce à compter du 01 janvier 2019. Il s'agit donc des premiers comptes individuels IFRS publiés par SODECI.

Les comptes individuels au titre de l'exercice 2019 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'IASB, en comparatif avec l'exercice 2018 ainsi qu'un état de la situation financière à la date de transition au 01 janvier 2018, établis selon le même référentiel.

B. Première application des IFRS (IFRS 1)

La norme IFRS 1 qui traite de la première application des normes IFRS précise que toute entité qui adopte les normes internationales pour la première fois doit appliquer les mêmes méthodes comptables dans son état de la situation financière d'ouverture et pour toutes les périodes présentées dans ses premiers états financiers établis selon les normes IFRS. Ces méthodes comptables doivent être conformes à toutes les normes en vigueur à la fin de la première période pour laquelle elle présente l'information financière selon les normes internationales.

A cet effet, SODECI entité établissant des comptes IFRS pour la 1ère fois doit appliquer les dispositions des normes et interprétations IFRS en vigueur au 31 décembre 2019 de manière rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées, sauf exemptions prévues la norme IFRS 1 « Première application des normes IFRS ».

Dans le cas d'espèce, l'état de la situation financière d'ouverture de SODECI est réputé être celui qui est établi à la date de transition aux normes IFRS en l'occurrence le 01 janvier 2018 tandis que la date de première application est le 01 janvier 2019. Les ajustements qui résultent du passage du référentiel comptable antérieur aux IFRS sont comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture, à la date de transition IFRS, soit au 01 janvier 2018.

a. Rapprochement entre Syscohada et IFRS

En application d'IFRS 1, les premiers états financiers IFRS doivent présenter des rapprochements avec les états financiers présentés selon le référentiel comptable antérieur. Les annexes IFRS jointe présentent :

- Un rapprochement de l'état de la situation financière à la date de transition aux IFRS (01/01/2018) et au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)
- Un rapprochement du résultat présenté au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)
- Un rapprochement du tableau des flux de trésorerie présenté au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)

Rapprochement de l'état de la situation financière à la date de transition aux IFRS (01/01/2018) et au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)

Passage du bilan publié au 31/12/2019 en Syscohada au bilan IFRS au 31/12/2019	Compte publié en syscohada au 31/12/2019 au format IFRS	Reclassements IAS 1	Retraitement stock de compteurs (IFRIC 12)	Annulation des provisions réglementées (IAS 37)	Ecart actuariel (IAS 19)	Constation des impôts différés (IAS 12)	Perte attendue sur créances (IFRS 9)	Contrats de location (IFRS 16)	Immeubles de placement (IAS 40)	Autres non significatifs	Comptes au 31/12/2019 retraité en IFRS
Immobilisations incorporelles	318	0									318
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)		0						3 993			3 993
Immobilisations corporelles	36 047	0	1 863					-3 788			34 123
Immeubles de placement									4 781		4 781
Actifs financiers non courants	1 562	-709									853
Impôts différés	0	0	0	120		2 417	54	3	-1 195		1 400
Total des actifs non courants	37 928	-709	1 863	120	0	2 417	54	208	3 586	0	45 468
Stocks	15 949		-1 863								14 085
Créances clients	127 643	-9 036					-218				118 389
Autres débiteurs	50 513	474									50 987
Autres actifs courants		561									561
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 460	398									6 858
Total des actifs courants	200 564	-7 603	-1 863	0	0	0	-218	0	0	0	190 880
Total actif	238 492	-8 312	0	120	0	2 417	-163	208	3 586	0	236 348
Capital	4 500										4 500
Prime d'émission	256										256
Ecart de réévaluation	1 045										1 045
Réserves	4 771			696	-125	2 441	-130	-9	3 785		11 429
Résultat de l'exercice	2 952			361	125	-24	-34	-1	-199		3 180
Provisions réglementées	936			-936							
Total des capitaux propres	14 461	0	0	120	0	2 417	-163	-10	3 586	0	20 410
Emprunts et Dettes financières non courantes	34 520	-30 234						-1 067			3 219
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant	0	0						1 209			1 209
Avantages au personnel	0	3 902									3 902
Provisions	5 939	-3 902									2 037
Total des passifs non courants	40 459	-30 234	0	0	0	0	0	142	0	0	10 368
Emprunts et Dettes financières courantes	53 039	2 838						-1 431			54 446
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant	0	0						1 507			1 507
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 466	-73									85 394
Autres créditeurs	20 822	29 825									50 648
Dettes d'impôt exigible		948									948
Autres passifs courants	24 244	-11 616									12 628
Total des passifs courants	183 572	21 922	0	0	0	0	0	76	0	0	205 570
Total passif et capitaux propres	238 492	-8 312	0	120	0	2 417	-163	208	3 586	0	236 348

(en millions de Franc CFA)

Passage du bilan publié au 31/12/2018 en Syscohada au bilan IFRS au 31/12/2018	Compte publié en syscohada au 31/12/2018 au format IFRS	Reclassements IAS 1	Retraitement stock de compteurs (IFRIC 12)	Annulation des provisions réglementées (IAS 37)	Ecart actuariel (IAS 19)	Constation des impôts différés (IAS 12)	Perte attendue sur créances (IFRS 9)	Contrat de location (IFRS 16)	Immeubles de placement (IAS 40)	Autres non significatifs	Comptes au 31/12/2018 retraité en IFRS
Immobilisations incorporelles	252	133									385
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)		0						1 691			1 691
Immobilisations corporelles	33 761	-133	2 712					-1 691			34 649
Immeubles de placement									5 046		5 046
Actifs financiers non courants	1 716	-697									1 019
Impôts différés	0	0	0	99		2 582	43		-1 262		1 463
Total des actifs non courants	35 729	-697	2 712	99	0	2 582	43	0	3 785	0	44 254
Stocks	16 038		-2 712								13 326
Créances clients	126 280	-12 488					-173				113 619
Autres débiteurs	26 391	83									26 474
Autres actifs courants	0	657									657
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 890	-142									6 749
Total des actifs courants	175 600	-11 890	-2 712	0	0	0	-173	0	0	0	160 825
Total actif	211 329	-12 586	0	99	0	2 582	-130	0	3 785	0	205 079
Capital	4 500										4 500
Prime d'émission	256										256
Ecart de réévaluation	1 045										1 045
Réserves	4 608			258	31	2 594	-130		3 984		11 345
Résultat de l'exercice	2 864			296	-31	-12			-199		2 918
Provisions réglementées	456			-456							
Total des capitaux propres	13 728	0	0	99	0	2 582	-130	0	3 785	0	20 064
Emprunts et Dettes financières non courantes	33 922	-31 076						-2 283			563
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant	0	0						2 283			2 283
Avantages au personnel	0	4 011									4 011
Provisions	6 171	-4 011									2 161
Total des passifs non courants	40 094	-31 076	0	0	0	0	0	0	0	0	9 018
Emprunts et Dettes financières courantes	49 029	4 008						-2 008			51 028
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant	0	0						2 008			2 008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 063	0									65 063
Autres créditeurs	23 327	25 114									48 442
Dettes d'impôt exigible		1 294									1 294
Autres passifs courants	20 089	-11 926									8 163
Total des passifs courants	157 507	18 490	0	0	0	0	0	0	0	0	175 997
Total passif et capitaux propres	211 329	-12 586	0	99	0	2 582	-130	0	3 785	0	205 079

Les principaux impacts du passage aux IFRS sur le bilan sont les suivants :

- Présentation du bilan conformément à IAS 1 : Les actifs et passifs font l'objet d'une répartition entre part courante et non courante selon que leur maturité pour les passifs ou leur date prévisible de réalisation pour les actifs est supérieure ou non à 1 an. Certains postes bilanciels font également l'objet d'une présentation distincte dans le bilan IFRS de SODECI (avantage au personnel, dette d'impôt exigible).

- Compensation des règlements des créances Etats encaissés mais pas encore rapprochés avec des créances existantes : Ces encaissements sont présentés au passif dans le bilan en Syscohada révisé.
- Retraitement des stocks de compteurs (IFRIC 12) : Ces stocks sont présentés en immobilisations corporelles conformément à la note 3.2.3
- Annulation des provisions réglementées qui ne répondent pas à la définition d'une provision au sens d'IAS 37. Ces provisions étant déjà présentées en capitaux propres en Syscohada ce retraitement est sans impact sur les capitaux propres de SODECI.
- La constatation dans les comptes IFRS des impôts différés liés aux différences temporaires entre bases comptables IFRS et bases fiscales conformément à IAS 12.
- La constatation d'une provision pour dépréciation des créances clients selon le modèle des pertes attendues conformément à IFRS 9.
- La revalorisation de la partie de l'immeuble de SODECI louée à la juste valeur conformément à IAS 40.

Rapprochement du résultat présenté au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)

(en millions de Franc CFA)	Compte publié en sycoshada au 31/12/2018 au format IFRS	Reclassements charges de personnel (IAS 1)	Elimination production immobilisée (IAS 1)	Elimination des provisions réglementées (IAS 37)	Variation d'impôts différés (IAS 12)	Ecart actuariel en OCI (IAS 19)	Immeubles de placement (IAS 40)	Autres reclassements	Comptes au 31/12/2018 retraité en IFRS
Production vendue de services	41 282								41 282
Ventes de marchandises	57 151								57 151
Produits des activités ordinaires	98 433	0	0	0	0	0	0	0	98 433
Achats consommés	(41 149)		4 228						(36 920)
Charges externes	(27 473)	1 125	92						(26 256)
Charges de personnel	(17 710)	(1 031)	138						(18 603)
Impôts et taxes	(1 740)		46						(1 694)
Dépréciations aux amortissements nettes	(6 329)		92				(266)		(6 503)
Dotations aux provisions nettes (hors créances commerciales)								(65)	(65)
Provisions nettes sur créances commerciales	(4 076)								(4 076)
Autres produits d'exploitation	5 163	(94)	(4 596)					(346)	127
Autres charges d'exploitation	(1 294)					(41)		552	(782)
Résultat opérationnel courant	3 825	0	()	0	0	(41)	(266)	141	3 660
Autres produits et charges opérationnels	(566)			395				(112)	(283)
Résultat opérationnel	3 259	0	()	395	0	(41)	(266)	30	3 377
Coût de l'endettement financier	(609)							29	(580)
Revenu des équivalents de trésorerie	1 396							(31)	1 365
Autres charges et produits financiers	(8)							(29)	(37)
Résultat avant impôt	4 038	0	()	395	0	(41)	(266)	()	4 126
Impôt sur les bénéfices	(1 174)			(99)	(12)	10	66		(1 209)
Résultat net de l'exercice	2 864	0	()	296	(12)	(31)	(199)	()	2 918

Les principaux impacts du passage aux IFRS sur le compte de résultat sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat conformément à IAS 1 : Les comptes de production immobilisée sont compensés avec les charges correspondantes. Les charges externes liés au personnel (transport, médecine du travail) sont présentées avec les charges de personnel.
- Annulation des provisions réglementées qui ne répondent pas à la définition d'une provision au sens d'IAS 37. Ces provisions étant déjà présentées en capitaux propres en Syscohada ce retraitement est sans impact sur les capitaux propres de SODECI.
- La constatation dans les comptes IFRS des impôts différés liés aux différences temporaires entre bases comptables IFRS et bases fiscales conformément à IAS 12.
- Les écarts actuariels net d'impôts relatifs aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et avantages long terme accordés aux salariés font l'objet d'une présentation dans les autres éléments non recyclables du résultat global (OCI) en IFRS conformément à IAS 19.
- Les amortissements net d'impôts relatifs aux immeubles de placement valorisés selon le modèle du coût conformément à IAS 40.
- La provision IFRS 9 n'a pas fait l'objet de réévaluation sur 2018 depuis son application au 01/01/2018, en revanche toute revalorisation de cette provision aura un impact sur le résultat IFRS.

Rapprochement du tableau des flux de trésorerie présenté au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)

(en millions de Franc CFA)	Compte publié en syscohada au 31/12/2018 au format IFRS	Reclassement des crédit de trésorerie en activité de financement	Corrections locales ouverture 2018	Présentation des avances et acomptes sur immobilisations en capex	Présentation distincte des impôts payés	Retraitement des intérêts payés présentés en activité de financement	Retraitement des provisions d'exploitation présentées en variation de BFR	Différence de présentation prêt et avances consentis	Retraitements P&L IFRS non- cash	Présentation distincte des redevances et des intérêts sur contrat de crédit-bail versés	Comptes au 31/12/2018 retraités en IFRS
Résultat net total consolidé	2 864								54		2 918
Elimination des incidences de :											
· Amortissements et provisions	6 307						388		(155)		6 540
· Résultats de cession	283										283
Impôt sur les bénéfices	1 174								101		1 275
Coût de l'endettement financier net	(787)							1			(785)
Capacité d'autofinancement	9 841					0	388	1			10 230
· Variation des créances d'exploitation	(14 223)			581				(470)			(14 112)
· Variation des stocks	(1 488)										(1 488)
· Variation des dettes d'exploitation	16 351				720	(783)	(388)	(73)			15 827
Incidence de la variation de BFR	639	0	0	581	720	(783)	(388)	(543)	0		226
Impôts payés					(720)						(720)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	10 481	0	0	581	0	(783)	0	(542)	0	0	9 737
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 344)			(581)							(9 925)
Augmentation des actifs financiers opérationnels											0
Diminution des actifs financiers opérationnels											0
Variation des prêts et avances consentis	(467)				0			593			126
Variation du compte de séquestre											0
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39										39
Diminution des actifs financiers											0
Incidence des variations de périmètre											0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(9 772)	0	0	(581)	0	0	0	593	0	0	(9 760)
Augmentations de capital											0
Comptes courants d'actionnaires								(12)			(12)
Dividendes versés	(2 700)										(2 700)
Emissions d'emprunts	3 808	2 104									5 913
Remboursements des dettes locatives (IFRS 16)										(2 104)	(2 104)
Remboursements d'emprunts	(1 176)	(2 104)						(39)		2 104	(1 215)
Intérêts versés sur dette locative										(289)	(289)
Intérêts financiers nets						783				289	783
Autres flux liés aux opérations de financement		(2 068)									(2 068)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(68)	(2 068)	0	0	0	783	0	(51)	0	0	(1 404)
Incidence de la variation de change											0
Effet des changements de méthode											0
Variation nette de la trésorerie	641	(2 068)	0	0	0	0	0	0	0	0	(1 427)
Trésorerie d'ouverture	(42 779)	47 740	(142)	0	0						4 819
Variation de trésorerie	641	(2 068)									(1 427)
Trésorerie de clôture	(42 138)	45 672	(142)	0	0	0	0	0	0	0	3 393

Les principaux impacts du passage aux IFRS sur le tableau des flux de trésorerie sont les suivants :

- Présentation d'une trésorerie de clôture sans tenir compte des financement court terme dont la variation est présentée en flux de trésorerie relative aux activités de financement.
- Présentation de la variation de BFR sur acquisition d'actifs immobilisés en flux d'activité lié à l'investissement.
- Présentation distincte des impôts payés plutôt qu'en variation de BFR dans le TFT syscohada.
- Présentation des intérêts payés en flux lié aux activités de financement plutôt qu'en variation de BFR.
- Présentation des prêts et avances consentis en activités d'investissement plutôt qu'en variation de BFR.
- Présentation des loyers versés et redevance de crédit bail en flux de financement.
- Les impacts de la transition aux IFRS sur le compte de résultat sont sans impact sur la trésorerie de SODECI.

b. Options et exemptions offertes par la norme IFRS 1

IFRS 1 « Première adoption des normes d'information financière internationales » prévoit qu'un premier adoptant peut déroger dans certains cas au caractère rétroactif de l'application des normes IFRS. SODECI a examiné tous les traitements possibles et a opté pour les exemptions facultatives offertes par la norme IFRS 1 suivante :

- Coût présumé des immobilisations corporelles et incorporelles :

La norme IFRS 1 prévoit qu'un nouvel adoptant puisse décider d'utiliser une réévaluation d'une immobilisation corporelle établie, selon le référentiel comptable antérieur, à la date de transition aux IFRS, ou avant cette date, comme coût présumé à la date de réévaluation si, à cette date, la réévaluation était globalement comparable:

- à la juste valeur ;
- ou au coût ;
- ou au coût amorti selon les IFRS, ajusté, par exemple, en fonction de variations d'un indice des prix général

ou spécifique.

SODECI a décidé d'utiliser au titre du coût présumé des immobilisations corporelles et incorporelles à la date de transition (01 janvier 2018), le coût établi selon le SYSCOHADA.

- **Participation dans les filiales:**

SODECI qui évalue ses participations dans les filiales au coût (IAS 27) a opté pour l'exemption offerte par IFRS 1 lui permettant d'évaluer ses participations dans les filiales à leur valeur comptable, à la date de transition (01 janvier 2018) selon le référentiel comptable antérieur en l'occurrence le SYSCOHADA (coût présumé). La méthode du coût ayant été retenue, un test d'impairment a été effectué conformément à IAS 36.

c. Autre exemption

IFRS 1 impose l'application rétrospective à la date de transition de toutes les normes IFRS d'application obligatoires à la date de présentation des comptes. A ce titre, IFRS 16 étant d'application obligatoire depuis le 01/01/2019 les comptes clos au 31/12/2019 tiennent compte de cette norme. En revanche, en raison de la non disponibilité des informations antérieures à reconstituer, SODECI n'est pas en mesure de fournir une évaluation fiable de l'impact de cette norme au 01/01/2018. Son application au 01/01/2019 présentant un impact sur les capitaux propres limité à 9 MFCFA, SODECI considère que l'impact au 01/01/2018 n'aurait pas été matériellement différent. SODECI considère que l'omission de cette information n'est pas en mesure de remettre en cause la pertinence et la sincérité des états financiers mis à disposition du lecteur. L'actif et le passif IFRS 16 présenté au bilan avant le 01/01/2019 concerne uniquement les contrats de locations financements qui étaient déjà retraités avant la mise en place d'IFRS 16.

2. Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice

A. Présentation de l'activité

SODECI produit, transporte et distribue l'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Ivoire. La société est en charge également du traitement des eaux usées sur la ville d'Abidjan et sa périphérie.

B. Faits marquants de l'exercice 2019

- l'activité Eau est en hausse du fait de l'augmentation des volumes produits et vendus. Les volumes d'eau produits sont en hausse de 8% par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique principalement par l'exploitation des usines de Bimbresso et Songon pour réduire le manque d'eau dans les communes de Yopougon et Abobo ;
- l'activité travaux est en baisse. En effet, la mise en service de nouvelles infrastructures sur 2018 (notamment les travaux de renforcement en eau de la ville de Bouaké) a pour conséquence une diminution des gros travaux en 2019 ;
- l'activité branchements et TLE est en baisse en raison de l'octroi par la tutelle d'un moins grand nombre de branchements.

C. Faits marquants sur l'exercice 2018

- le nombre de clients à fin décembre 2018 est en hausse de 12% par rapport à fin décembre 2017. Cette augmentation est liée aux branchements dans la ville d'Abidjan suite aux extensions de réseau et au renforcement de la capacité de production en eau potable ;
- les volumes d'eau produits sont en hausse de 5% par rapport à 2017 du fait du renforcement des capacités de production sur la ville d'Abidjan. Le prix moyen de vente reste fixé à 424 FCFA/m³ ;
- hausse de l'activité travaux en comparaison de 2017 suite à l'obtention de nouveaux chantiers de renforcement de la production d'eau et à un niveau record de réalisation de branchements;
- signature d'un protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire pour 66,8 milliards de Franc CFA le 22 mars 2018 et d'une convention de titrisation de ces créances pour 30,0 milliards de Franc CFA le 4 juin 2018, finalisée en juillet. La cession des créances a engendré une

décôte de 14%, intégralement supportée par l'Etat, et reconnue au bilan de la société ;

- le contrat d'assainissement de la ville d'Abidjan arrivé à terme en août 2018 a été prolongé par l'Etat jusqu'à la mise en œuvre du nouveau contrat. SODECLI est en cours de négociation avec l'Etat pour un nouveau contrat de Délégation de Service Public sur une durée de 15 ans. L'offre de SODECLI a été remise le 31 août. Les négociations ont démarré en décembre 2018. La signature du nouveau contrat est attendue d'ici la fin du 1er semestre 2020.

3. Méthodes comptables

3.1. Actifs non courants

3.1.1. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles concernent uniquement des actifs à durée de vie finie. Ceux-ci sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements et le cas échéant des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions et agencements	15 à 20 ans
Matériels et machines	3 à 10 ans
Matériels de transport	3 à 5 ans
Matériels électriques et compteurs	10 à 15 ans

Les droits d'utilisation correspondent principalement à des contrats de location pour des biens immobiliers (bureaux, locaux et logements de fonction), des véhicules et du matériel informatique.

3.1.3. Immeubles de placement

SODECLI détient un immeuble en propre dont une partie est mise à la location. La partie louée de cet immeuble répond à la définition d'un immeuble de placement au sens de la norme IAS 40. L'immeuble est valorisé à la juste valeur à la date de transition de SODECLI aux IFRS le 01/01/2018 et amorti linéairement sur 20 ans. SODECLI opte pour le modèle du coût, ses immeubles de placement ne seront pas revalorisés ultérieurement.

3.1.4. Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés selon un modèle unique prescrit par la norme IFRS 16 sous la forme :

- D'un droit d'utilisation amorti sur la durée résiduelle du contrat de location après prise en compte d'une éventuelle période de renouvellement. Les actifs au titre des droits d'utilisation relatifs à l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » sont présentés au sein des immobilisations corporelles à partir de la date de mise à disposition de l'actif sous-jacent. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'engagement du contrat. Celle-ci correspondant à la durée contractuelle non résiliable à laquelle s'ajoutent les options de prolongation que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, ainsi quelles options de résiliation que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer. De ce fait, il a été nécessaire pour certains contrats d'exercer un jugement de la part du Groupe concernant l'estimation de la période d'engagement, comme précisé dans

la note 5. La valeur de ces actifs correspond aux engagements de loyers futurs actualisés sur la durée ferme du contrat, ajustés des paiements effectués d'avance, franchises de loyer, coûts directs initiaux et coûts de remise en état. Les droits d'utilisation correspondent principalement à des contrats de location pour des biens immobiliers (bureaux, locaux et logements de fonction), des véhicules et du matériel informatique.

- D'une obligation locative au passif égale à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal. Les loyers versés sont comptabilisés comme des remboursements de dette locative.

Pour déterminer si un contrat contient un contrat de location, le Groupe apprécie si ce contrat lui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Il apprécie donc :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé ;
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé, en particulier le droit d'utiliser le bien et à quelle fin.

Le Groupe a retenu d'exclure les contrats d'une durée inférieure à douze mois et d'exclure les contrats portant sur des actifs de faible valeur,.

Le solde au 01/01/2018 des contrats qualifiés de location financement selon le Syscohada Révisé a été reclassé sur la ligne Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) pour la partie active et en Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) pour la partie passive.

Le montant de l'obligation locative au passif est dépendant des hypothèses retenues en matière de durée des engagements et de taux d'emprunt marginal utilisés comme taux d'actualisation. Les taux utilisés ont été estimés en fonction de la devise, de la durée de l'obligation, du risque crédit du Groupe et de la taille du Groupe. Le taux d'emprunt marginal unique a été apprécié à partir des rendements observés sur le marché des obligations corporate « industrielles » après ajustement pour tenir compte d'un risque souverain B+. Le taux d'emprunt marginal ressort dans une fourchette comprise entre 2,1% pour une maturité de 1 an et 6,3% pour 30 ans.

3.1.5. Contrats de concession et d'affermage

Le Groupe opère dans la gestion déléguée de l'eau et des services publics dans le cadre de contrats de type concession et de type affermage octroyés par l'Etat Ivoirien.

IFRIC 12 s'applique aux accords de concession de services public-privé dont le concédant contrôle ou réglemente les services devant être fournis par le concessionnaire par le moyen de l'infrastructure ainsi que les bénéficiaires du service et les tarifs de vente des prestations.

Cette interprétation s'applique aux infrastructures que le concessionnaire construit ou acquiert auprès d'un tiers aux fins de l'accord de services ainsi qu'aux infrastructures existantes dont l'accès est donné par le concédant au concessionnaire aux fins de l'accord de services. Les contrats entrant dans le champ d'application de cette interprétation sont comptabilisés selon les principes décrits en note 3.2.3 2 des présents états financiers.

Contrat de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire (affermage) - SODECI

Dans le cadre de ce contrat, SODECI gère la production, le transport et la distribution de l'eau potable. L'Etat de Côte d'Ivoire, autorité concédante, propriétaire des infrastructures, conserve à sa charge la gestion du patrimoine et le développement du Secteur de l'eau potable et doit notamment réaliser les travaux qui ne sont pas à la charge de SODECI. Le prix de vente de l'eau applicable aux usagers est fixé par décret en Conseil des Ministres.

SODECI facture les usagers pour le compte de l'Etat. La rémunération de SODECI correspond à une quote-part de la facturation des usagers conditionnée à l'encaissement des montants dus par les usagers. Le contrat ne prévoit pas d'investissement dans les infrastructures à la charge de SODECI.

L'Etat a la possibilité, en fin de contrat, de racheter les biens d'exploitation acquis par la société à dire d'expert. Ces biens dits « de reprise » sont notamment constitués des compteurs, des véhicules, du matériel informatique, et d'outillage. Ces actifs sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 16.

Ce contrat entre dans le champ d'application d'IFRIC 12, mais ne fait l'objet d'aucun retraitement, SODECI ne supportant pas les travaux de construction ou d'amélioration de l'infrastructure, et ne devant pas restituer ses propres actifs en fin de contrat.

Les infrastructures, propriétés de l'Etat, ne sont pas comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles de SODECI, l'accord contractuel de services ne conférant pas à SODECI le droit de contrôler l'utilisation de l'infrastructure de service public. En effet, SODECI a accès à l'exploitation de l'infrastructure afin de fournir un service public pour le compte du concédant conformément aux stipulations du contrat.

Il en ressort que les biens de reprise de SODECI sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément aux principes décrits au paragraphe 3.2.2 des présents états financiers.

Dans le cadre de ce contrat, SODECI agit en tant qu'agent. Ainsi, seule la rémunération perçue par SODECI au titre de ses prestations et les charges y afférentes sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure que le service est rendu. Les éléments facturés pour le compte de l'autorité concédante et les charges y afférentes sont exclus du compte de résultat consolidé.

Contrat de service d'entretien et d'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan - SODECI

Dans le cadre de ce contrat d'affermage, SODECI gère et exploite à titre exclusif le service public de l'assainissement sur l'agglomération d'Abidjan. Les travaux qui ne sont pas mentionnés dans le Contrat d'Affermage d'Abidjan sont à la charge de l'Etat de Côte d'Ivoire qui reste maître d'ouvrage. Le tarif usager est fixé par décret en Conseil des Ministres. SODECI facture les usagers pour le compte de l'Etat sur la base des tarifs définis par ce dernier.

SODECI perçoit une quote-part du tarif usager au titre des eaux usées et un montant forfaitaire fixé par l'Etat au titre des eaux pluviales évacuées.

Le contrat ne prévoit pas d'investissement dans les infrastructures à la charge de SODECI. L'Etat a la possibilité de racheter les biens de reprise à dire d'expert en fin de contrat. Ces actifs sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 16.

Ce contrat entre dans le champ d'application d'IFRIC 12, mais ne fait l'objet d'aucun retraitement, SODECI ne supportant pas les travaux de construction ou d'amélioration de l'infrastructure, et ne devant pas restituer ses propres actifs en fin de contrat.

Les infrastructures, propriétés de l'Etat, ne sont pas comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles de SODECI, l'accord contractuel de services ne conférant pas à SODECI le droit de contrôler l'utilisation de l'infrastructure de service public. En effet, SODECI a accès à l'exploitation de l'infrastructure afin de fournir un service public pour le compte du concédant conformément aux stipulations du contrat.

Dans le cadre de ce contrat, SODECI agit en tant qu'agent. Ainsi, seule la rémunération perçue par SODECI au titre de ses prestations et les charges y afférentes sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure que le service est rendu. Les éléments facturés pour le compte de l'autorité concédante et les charges y afférentes sont exclus du compte de résultat consolidé.

3.1.6. Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36, la société examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels. S'agissant du goodwill, la valeur recouvrable est estimée dès qu'il existe un indice quelconque que l'actif a subi une perte de valeur et à minima une fois par an, à la date de clôture annuelle. A cette fin, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) pour être testés.

SODECI exerçant une activité unique, elle constitue elle-même une seule UGT.

S'il existe de tels indices, la société effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, est supérieure ou égale à sa valeur nette comptable. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif ou aux UGT. En l'absence de taux spécifique à l'actif testé, le taux utilisé est déterminé à partir du coût moyen du capital.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, il n'existe pas d'indice de perte de valeur pour les actifs

corporels et incorporels. A lui seul, l'amortissement des autres actifs traduit la perte de valeur sur ces actifs. Aucun test de dépréciation n'a été réalisé.

3.2. Actifs courants

3.2.1. Stocks

Les stocks sont principalement constitués par des matières chimiques, les fournitures et les pièces de rechange non stratégiques nécessaires au fonctionnement des installations, à l'exploitation et à la maintenance des réseaux d'eau et d'énergie, étant rappelé que les infrastructures restent la propriété de l'autorité affermante. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré au prix de revient ou à leur valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure à la valeur comptable. Le cas échéant, ils font l'objet d'une dépréciation.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable. L'appréciation de la valeur recouvrable prend en compte la rotation des stocks et la nature des pièces considérées.

3.2.2. Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur recouvrable, sous déduction des dépréciations tenant compte de la perte attendue sur la vie de la créance conformément au modèle simplifié d'IFRS 9 applicable aux créances commerciales. Les créances clients sont principalement des créances de l'Etat et des organismes publics.

Les créances intègrent les créances des Secteurs pour lesquelles le risque de contrepartie est supporté par ces derniers ainsi que les créances des entités opérationnelles dues au titre de leurs prestations. Les clients sont constitués de clients publics, parapublics et privés.

Concernant les clients publics et parapublics, une dépréciation est constatée pour le montant de la perte attendue sur la vie de la créance déterminée en fonction du risque de la contrepartie.

Concernant les clients privés, la perte attendue sur la vie de la créance est déterminée en tenant compte du taux de non-recouvrement constaté. Ce taux évolue notamment en fonction de :

- l'antériorité des créances : les créances présentant une antériorité supérieure à un an sont dépréciées à hauteur de 80 à 100% en fonction de la nature des clients et de l'activité à laquelle ils se rapportent ;
- la position de l'abonné – actif ou résilié : les créances des clients résiliés sont dépréciées en totalité pour la part relative aux exercices antérieurs et à hauteur de 80 à 100%, en fonction de la nature des clients et de l'activité à laquelle ils se rapportent, pour la part des créances nées sur la période ;
- l'évolution du risque de non-recouvrement pour les impayés multiples de clients actifs.

Toutes les dépréciations des créances sont constituées nettes des avances sur consommations.

3.3. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont constitués des créances d'exploitation, des dépôts et gages, des prêts, des actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie comprennent les placements de trésorerie réalisables à très court terme, facilement convertibles en liquidités et exposés à un risque non significatif d'évolution de valeur.

La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés à l'actif du bilan, ainsi que les découverts bancaires revêtant la nature de trésorerie.

Les méthodes suivantes sont appliquées aux actifs financiers :

- les créances, les dépôts et les gages sont comptabilisés à leur valeur nominale, l'effet de l'application de la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif n'étant pas jugé significatif. Des dépréciations sont constatées sur la base des pertes attendues ;
- les actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres, sur la ligne « autres éléments du résultat global » sans recyclage ultérieur en résultat ;
- les équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur, les variations de valeurs étant enregistrées en résultat financier de la période.

3.4. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes vis-à-vis des fournisseurs, les dettes financières, les instruments dérivés ayant une valeur négative et les dettes d'exploitation. En application d'IFRS 9, les dettes et les dettes financières sont évaluées initialement à leur juste valeur nette des coûts de transaction puis selon la méthode du coût amorti au taux effectif d'intérêt. La charge d'intérêt est comptabilisée en résultat financier de la période selon cette même méthode.

Les dettes financières telles que présentées à la note 16 comprennent les emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16. Ces dettes de location sont inscrites au passif en contrepartie d'un droit d'utilisation d'un actif loué tel que décrit dans la note 3.1.

3.5. Avantages au personnel

SODECI participe à des régimes postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraites et d'indemnités de fin de carrière ainsi qu'à des régimes à long terme, incluant essentiellement les gratifications d'ancienneté. Pour les régimes à cotisations définies, SODECI comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, SODECI n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes des indemnités de fin de carrières et pour les autres avantages à long terme, les provisions sont déterminées en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse d'âge de départ en retraite ;
- un taux d'actualisation ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience sur le calcul des engagements. Les écarts actuariels portant sur les engagements postérieurs à l'emploi (les indemnités de départ en retraite principalement) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Ils ne sont pas recyclés en résultat par la suite. Les écarts actuariels portant sur les engagements à long terme sont comptabilisés immédiatement en résultat.

La charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée en résultat opérationnel.

3.6. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque SODECI a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que SODECI doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information est alors fournie dans les notes avec les états financiers.

Les passifs éventuels correspondent soit à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Aucun passif éventuel n'a été identifié au titre des périodes présentées dans les présents états financiers.

Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable et que l'effet de l'actualisation est significatif, les passifs sont actualisés.

3.7. Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat comprend l'impôt à payer au titre de la période et l'impôt différé.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est jugée probable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté par les juridictions compétentes à la date de clôture, en fonction de l'échéance prévisionnelle de remboursement des différences temporelles. La règle du report variable est appliquée et l'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le compte de résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

3.8. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de SODECI incluent essentiellement :

- les produits liés aux activités de travaux de SODECI. Les contrats prévoient en général une obligation de performance unique correspondant à la réalisation d'un ouvrage. Le prix de l'ouvrage est prévu au contrat. Les contrats peuvent prévoir des pénalités de retard qui sont traitées comme une part variable du prix de transaction. L'obligation de performance est satisfaite en continu selon le critère d'IFRS 15.35b car le client contrôle l'actif au fur et à mesure de sa construction ;
- la rémunération des contrats d'assainissement de SODECI. Ce service est assuré en continu, et le chiffre d'affaires reconnu au fur et à mesure ;
- la rémunération de fermier de SODECI. Le client reçoit et consomme les avantages générés par la prestation (fourniture d'eau) au fur et à mesure. La rémunération du fermier sur la base du M3 est fixée par l'autorité concédante en application du mécanisme prévu au contrat. Le transfert du contrôle se fait en continu au fur et à mesure de la consommation du bien transféré (eau) ;

3.9. Estimation de l'eau en compteur

A la date d'arrêté, le volume d'eau vendu est estimé sur la base de production réelle et des historiques de rendement propres à chaque entité. En outre, cette estimation couvre une période réduite du fait de la périodicité courte de relevé des compteurs.

3.10. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est défini par différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt. Il exclut également les autres produits et charges opérationnels non courants.

3.11. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux produits et charges qui ne sont pas considérés comme normalement générés ou encourus dans le cadre des activités courantes de SODECI.

3.12. Principaux retraitements opérés par rapport aux comptes locaux

Depuis le 1er janvier 2018, le référentiel SYSCOHADA révisé s'applique dans les pays membres de l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique) pour la tenue des comptes sociaux. Cette révision du référentiel converge vers les normes IFRS.

A partir du 1er janvier 2018, les retraitements du contrat d'affermage ainsi que des contrats de concession, tels qu'exposés en note 3.2.3.2 des présents états financiers, sont constatés directement dans les comptes

locaux.

Les principaux retraitements subsistants entre les comptes locaux tels que ces comptes sont publiés par les entités et les comptes établis selon le référentiel IFRS portent sur :

- le retraitement des produits et charges du Secteur : comme précisé en note 3, SODECI est une entité collectrice pour le « Secteur » ; les ressources collectées pour le compte du Secteur ainsi que les emplois liés sont exclus du compte de résultat (redevances, taxes et surtaxes collectées), la société ne supportant pas le risque de recouvrabilité lié à ces créances. Ces ressources et les emplois afférentes sont comptabilisés au bilan dans les comptes établis selon le référentiel local.
- la comptabilisation des impôts différés actifs et passifs dans les comptes IFRS selon les principes décrits en note 3.8 des présents états financiers.
- la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages au personnel telle que décrite en note 3.6 des présents états financiers.
- La revalorisation de l'immeuble de placement à la juste valeur lors de la transition aux IFRS le 01/01/2018.
- la comptabilisation des impacts d'IFRS 16, à savoir la constatation en actifs corporels de droits d'utilisation et au passif d'obligations locatives long terme et court terme selon les principes décrits en note 3.1, la comptabilisation de dotations aux amortissements, de charges financières, l'annulation des charges de location et la comptabilisation du remboursement des obligations locatives en flux de trésorerie liés aux activités de financement.

4. Traitement des comptes du Secteur

Le secteur de l'eau potable en Côte d'Ivoire regroupe un ensemble d'acteurs institutionnels publics et privés qui concourent au fonctionnement du service public.

SODECI est une entité collectrice pour le secteur de l'eau de l'eau en Côte d'Ivoire.

La totalité de la facturation de l'eau transite par le bilan de SODECI.

Les montants ainsi collectés sont soit reversés au Secteur dès encaissement des créances correspondantes, soit font l'objet d'une compensation avec les créances de l'Etat. Dans ce dernier cas, la compensation des créances et des dettes figurant au bilan est comptabilisée sur la base des accords signés entre les parties.

Les impacts des opérations réalisées pour le compte du Secteur sur le bilan sont décrits ci-après :

- Impacts sur les postes de l'actif du bilan :

Créances clients	<p>Les créances clients intègrent les factures émises pour le compte du Secteur au titre des ventes d'eau et non encaissées à la clôture de l'exercice. Le risque de contrepartie relatif aux créances clients du Secteur est supporté par le Secteur. Ainsi, ces créances ne font pas l'objet de dépréciation dans les comptes.</p> <p>Ces créances intègrent également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rémunérations fermières non encaissées à la clôture de l'exercice ; - Les créances dues par le Secteur au titre des activités travaux.
Autres débiteurs	<p><u>Créances sur l'Etat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les créances du Secteur sur l'Etat intégrant les redevances d'exploitation dues par le Secteur ;
Trésorerie	<p>La trésorerie intègre le déficit ou l'excédent de trésorerie du Secteur résultant du besoin ou de l'excédent en fonds de roulement de celui-ci découlant des en-cours gérés pour son compte.</p>

- Impacts sur les postes du passif du bilan :

Autres Créiteurs	<p><u>Autres dettes courantes :</u></p> <p>Les autres dettes intègrent :</p> <p>- Les surtaxes à payer et liées aux factures clients non encaissées à la clôture de l'exercice ;</p>
------------------	--

5. Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sont notamment sensibles en matière d'évaluation :

- des passifs incluant les instruments dérivés et les avantages au personnel ;
- de test de dépréciation des actifs ;
- des provisions ;
- de la part du chiffre d'affaires correspondant à l'eau en compteur et la rémunération y afférente à la date d'arrêté des comptes tel que décrit en note 3.10 « Estimation de l'eau en compteur » et la rémunération y afférente qui sont largement fondées sur des estimations de résultat et de flux de trésorerie.
- de la qualification de partenariat de la participation dans GS2E
- de l'immeuble locatif en tant qu'immeuble de placement

Durée des contrats de location

SODECI détermine la durée d'un contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par :

- **toute option de prolongation du contrat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ;**
- **toute option de résiliation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.**

La norme précise que le contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de résilier le contrat de location sans l'accord de l'autre partie et en ne s'exposant, tout au plus, qu'à une pénalité négligeable. De ce fait, SODECI a considéré que le preneur détient une option de prolongation dès lors qu'un contrat inclut une clause mentionnant que le bailleur peut s'opposer au droit au renouvellement du bail en réglant au locataire une indemnité d'éviction. L'opposition au droit au renouvellement étant considérée peu probable au vu des indemnités devant être versées. SODECI a estimé dans ce cas de figure qu'il y avait une certitude raisonnable d'exercer l'option de prolongation. La date de fin de contrat est alors estimée comme étant celle de la fin du contrat de concession ou d'affermage, date à laquelle les contrats seront transférés au nouveau fermier.

Le Groupe comptabilise ses contrats d'un an renouvelables par tacite reconduction et ne contenant aucune clause de versement d'indemnité au preneur directement en compte de résultat. Ces contrats présentent, en effet un horizon d'engagement économique inférieur à un an.

6. Immobilisations incorporelles

(en millions de Franc CFA)	immobilisations incorporelles
Valeur Brute au 1er Janvier 2018	4 068
Acquisitions	11
Cessions, mises au rebut	-
Reclassements (1)	-
Valeur Brute au 31 Décembre 2018	4 079
Acquisitions	40
Cessions, mises au rebut	-
Reclassements et autres variations	-
Valeur Brute au 31 Décembre 2019	4 119
Amortissement et dépréciation au 1er Janvier 2018	(3 508)
Dotations	(186)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-
Reclassements	-
Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2018	(3 694)
Dotations	(107)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-
Reclassements	-
Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2019	(3 801)
Valeur Nette au 31 Décembre 2018	385
Valeur Nette au 31 Décembre 2019	318

L'augmentation des autres immobilisations incorporelles est principalement expliquée par l'acquisition des licences MCAFEE et Microsoft 2019.

7. Actifs au titre des droits d'utilisation (IFRS16)

(en millions de Franc CFA)	Actifs au titre des droits d'utilisation IFRS16
Valeur Brute au 1er Janvier 2018	1 819
Acquisitions	2
Cessions, mises au rebut	-
Reclassements	-
Valeur Brute au 31 Décembre 2018	1 821
Transition IFRS 16	358
Reclassement locations financement	-
Acquisitions	3 262
Cessions, mises au rebut	-
Reclassements et autres variations	0
Valeur Brute au 31 Décembre 2019	5 441
Amortissements et dépréciations au 1er Janvier 2018	(124)
Depreciations	(6)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-
Reclassements	-
Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2018	(130)
Transition IFRS 16	(120)
Reclassement locations financement	-
Depreciations	(1 198)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-
Reclassements	-
Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2019	(1 448)
Valeur Nette au 31 Décembre 2018	1 691
Valeur Nette au 31 Décembre 2019	3 993

8. Immobilisations corporelles

(en millions de Franc CFA)	Terrains	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Immobilisations corporelles en cours	Total immobilisations corporelles
Valeur Brute au 1er Janvier 2018	558	23 619	43 877	808	68 862
Acquisitions	-	27	6 368	5 043	11 438
Cessions, mises au rebut	-	-	(3 459)	-	(3 459)
Reclassements	-	-	-	(778)	(778)
Valeur Brute au 31 Décembre 2018	558	23 646	46 787	5 073	76 063
Transition IFRS 16	-	-	-	-	-
Reclassement locations financement	-	-	-	-	-
Acquisitions	20	1	4 354	4 353	8 728
Cessions, mises au rebut	-	-	(1 799)	-	(1 799)
Reclassements et autres variations	-	0	(3 227)	(849)	(4 075)
Valeur Brute au 31 Décembre 2019	578	23 646	46 114	8 577	78 916
Amortissements 1er Janvier 2018	-	(15 614)	(22 800)	-	(38 414)
Amortissements	-	(4 005)	(36 441)	-	(40 446)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-	-	3 137	-	3 137
Reclassements	-	-	-	-	-
Amortissement 31 Décembre 2018	-	(16 477)	(24 938)	-	(41 415)
Transition IFRS 16	-	-	-	-	-
Reclassement locations financement	-	-	-	-	-
Amortissements	-	(875)	(4 092)	-	(4 968)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-	-	1 588	-	1 588
Reclassements	-	-	-	-	-
Amortissement 31 Décembre 2019	-	(17 352)	(27 442)	-	(44 793)
Valeur Nette au 31 Décembre 2018	558	7 169	21 849	5 073	34 649
Valeur Nette au 31 Décembre 2019	578	6 294	18 673	8 577	34 123

Les acquisitions de l'exercice s'expliquent par l'acquisition d'un nombre important de compteurs (en lien avec l'évolution du nombre d'abonnés) et de véhicules flotte.

9. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'établissent à 4 781MFCFA et correspondent à la partie de l'immeuble occupée par SODECI consacré à la location.

10. Autres actifs financiers non courants

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Titres de participation (1)	220	220
Dépôts, prêts cautionnements et autres créances au coût amorti	853	1 019
Actifs financiers non courants	853	1 019

La baisse par rapport à 2018 s'explique par la clôture de contrat à terme.

(1) SODECI détient des titres de participation chez la société GS2E à hauteur de 33%, pour une valeur de 211 millions de franc CFA ainsi que chez la société SGA2E à hauteur de 17.77%, pour une valeur de 8,5 millions de franc CFA.

11. Stocks

Les stocks incluent essentiellement des pièces de rechange, des compteurs et des combustibles tels que détaillés ci-dessous :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Stocks de combustibles	5	14
Stocks de pièces de rechange	3 096	3 685
Matériel de réseau hydraulique	9 866	8 882
Produits de traitement	1 148	744
Divers	423	447
Stocks bruts	14 538	13 772
Dépréciation des stocks	(453)	(446)
Stocks nets	14 085	13 326

Les stocks ont augmenté de 0,8 milliard de franc CFA (+6%) par rapport au 31 décembre 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition de matériel de réseau hydraulique dans le cadre du projet hydraulique villageoise.

12. Créances clients

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Clients et comptes rattachés	159 772	151 395
Dép. clients et comptes rattachés	(41 383)	(37 776)
Total Créances clients	118 389	113 619

Le montant des créances clients est en hausse de 4,8 milliards de franc CFA par rapport à fin 2018 et en liaison avec la progression du chiffre d'affaires eau et les factures non échues sur le projet hydraulique villageoise.

L'antériorité des créances clients et comptes rattachés (hors factures à établir) est la suivante :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
A moins d'un an	28 795	76 401
Entre un et cinq ans	70 306	74 994
A plus de cinq ans	60 671	0
Total Créances clients	159 772	151 395

13. Autres débiteurs

Les autres débiteurs s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	9 334	6 212
Créances sur personnel & org. sociaux	530	309
Créances fiscales	13 692	13 124
Créances d'exploitation diverses	26 588	5 888
Autres créances courantes	843	941
Autres débiteurs	50 987	26 474

Les créances fiscales correspondent principalement à des crédits de TVA. Les créances d'exploitation diverses correspondent aux créances à collecter auprès du Secteur. La hausse par rapport à 2018 provient de l'aggravation du déficit du Secteur et la non-réalisation de l'opération de titrisation/cession du solde la dette liée aux écarts de tarifs validée en 2018.

14. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Charges constatées d'avance	561	657
Total autres actifs courants	561	657

15. Capital

(nombre de parts)	Actions ordinaires
Actions émises au 1er Janvier 2018	9 000 000
Actions émises au 31 Décembre 2018	9 000 000
Actions émises au 31 Décembre 2019	9 000 000

En 2018 et 2019, le capital social de SODECLI se décompose en 9 millions d'actions ayant pour valeur nominale de 500 Francs CFA.

16. Dettes financières

16.1. Analyse par flux

(en millions de Franc CFA)	Emprunts auprès établis. de crédit	Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	Autres emprunts et dettes assimilées	Intérêts courus	Concours bancaires et financement court terme	Dettes financières
1er Janvier 2018	3 569	3 118	10 667	373	51 674	69 402
Correction A-nouveaux	-	-	-	-	-	-
Nouveaux emprunts	-	232	5 913	6	-	6 150
Remboursement	(1 215)	-	(15 437)	(8)	-	(16 660)
Variation du bas de bilan	-	-	-	(364)	(2 645)	(3 010)
31 Décembre 2018	2 355	3 350	1 143	6	49 029	55 882
Transition IFRS 16	-	(603)	852	-	-	249
Nouveaux emprunts	-	12	3 714	-	-	3 726
Remboursement	(1 288)	(43)	(2 692)	(4)	-	(4 026)
Variation du bas de bilan	-	-	-	-	4 550	4 550
31 Décembre 2019	1 067	2 716	3 017	2	53 579	60 382

16.2. Analyse par nature (courant et non courant)

Les dettes financières de SODECI s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Courant	Non courant
Emprunts auprès établis. de crédit	1 067	865	202
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	2 716	1 507	1 209
Autres emprunts et dettes assimilées	3 017	-	3 017
Intérêts courus	2	2	-
Concours bancaires et financement court terme	53 579	53 579	-
Dettes financières	60 382	55 953	4 429

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2018	Courant	Non courant
Emprunts auprès établis. de crédit	2 557	1 994	563
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	4 291	2 008	2 283
Autres emprunts et dettes assimilées	0	-	-
Intérêts courus	6	6	-
Concours bancaires et financement court terme	49 029	49 029	-
Dettes financières	55 882	53 036	2 846

Ventilation des dettes financières par échéance

La ventilation par échéance du total des dettes financières est la suivante :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
A moins d'un an	55 953	53 036
Entre un et cinq ans	2 988	2 749
A plus de 5 ans	1 440	97
Total dettes financières	60 382	55 882

17. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 85.4 millions de francs CFA au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 20.4 millions de francs CFA par rapport au 31 décembre 2018. Cette hausse est dû à des factures fournisseurs supplémentaires.

18. Avantages au personnel

La provision pour avantages au personnel comprend la provision pour avantages postérieurs à l'emploi et la provision pour avantages à long terme :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Avantages postérieurs à l'emploi	3 010	3 172
Avantages à long terme	892	839
Avantages au personnel	3 902	4 011

18.1. Avantages postérieurs à l'emploi

La provision pour engagement de retraite correspond au régime d'indemnité de départ en retraite (IDR). La variation de la provision comptabilisée au bilan s'analyse comme suit :

Avantages postérieurs à l'emploi	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2019
Ouverture	3 172
Coût des services rendus	461
Charges d'intérêts	62
Prestations versées	(852)
Gains et pertes actuariels et autres mouvements	167
Clôture	3 010

18.2. Autres avantages à long terme

Les montants comptabilisés au passif au titre de ces régimes s'analysent comme suit :

Avantages à long terme	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2019
Ouverture	839
Coût des services rendus	64
Charge d'intérêts	5
Prestations versées	(16)
Clôture	892

Les autres avantages à long terme intègrent essentiellement les médailles du travail.

18.3. Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles sont déterminées par entité juridique en fonction des observations historiques (taux de turn-over, taux de progression des salaires). Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Synthèse des engagements	
Taux d'actualisation	5,95%
Taux de turn-over	1,00%
Taux de progression des salaires	3,00%
Table de mortalité	Table CIMA 96

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, les principales hypothèses actuarielles retenues étaient :

Synthèse des engagements	
Taux d'actualisation	6,00%
Taux de turn-over	1,00%
Taux de progression des salaires	3,00%
Table de mortalité	Table CIMA 96

19. Provisions

La variation des provisions sur l'exercice comprend les éléments suivants :

(en millions de Franc CFA)	Provision pour litiges	Autres provisions pour risques	Total
1er Janvier 2018	1 046	807	1 852
Dotations	57	330	387
Reprises utilisées	(78)	-	(78)
31 Décembre 2018	1 024	1 137	2 161
Dotations	7	330	337
Reprises utilisées	(43)	(417)	(460)
31 Décembre 2019	987	1 050	2 037

Les reprises de provisions de l'exercice 2018 portent essentiellement sur le dénouement de litiges. Les reprises de provisions de l'exercice 2019 Cette fait suite à la comptabilisation sur l'exercice d'une perte du même montant, correspondant à l'écart sur le solde de la compensation entre les dettes et créances avec l'Etat de Côte d'Ivoire pour la période 2009-2011. Cet écart avait été provisionné en 2013.

20. Impôts différés

(En millions de Franc CFA)	Au 1er Janvier 2018	Résultat	OCI	Autres	Au 31 Décembre 2018	Résultat	OCI	Autres	Au 31 Décembre 2019
Immeubles de placement	(1 328)	66			(1 262)	66			(1 195)
Avantages au personnel	1 313	(85)			1 228	(28)			1 200
Provisions non déductibles	1 493	74			1 567	4			1 571
Autres différences temporaires	(14)	(90)	(10)	43	(71)	(151)	42	4	(176)
Total impôts différés	1 464	(34)	(10)	43	1 463	(108)	42	4	1 400

Les impôts différés correspondent principalement à une créance d'impôt future relative à la déductibilité des avantages aux personnels, aux provisions pour dépréciation d'actif circulant compensé par la différence entre la valeur de l'immeuble de placement et sa valeur fiscale.

21. Autres créditeurs

Les autres créditeurs s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Dettes sociales	4 992	4 307
Dettes fiscales	11 431	12 257
Autres dettes	34 224	31 879
Autres créditeurs	50 648	48 442

Les dettes fiscales portent principalement sur la TVA non encaissée par conséquent non exigible.

Les autres dettes sont constituées essentiellement des avances sur consommations versées par les clients lors de leur abonnement. La hausse par rapport à 2018 est principalement liée au Dividende 2018 non encore versé à l'actionnaire.

22. Autres passifs d'exploitation courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	2018
Clients- Avances et acomptes reçus	11 786	7 601
Dettes sur acquisition d'actifs - courant	842	561
Passifs courants	12 628	8 162

Les avances versées par les clients sont liées essentiellement à l'activité travaux.

23. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Prestations de service	34 163	41 282
Ventes de marchandises	62 315	57 151
Produits des activités ordinaires	96 478	98 433

Le chiffre d'affaires à fin Décembre 2019 est en retrait de 1 955 MFCFA par rapport à Décembre 2018 avec les variations suivantes :

- La croissance des volumes d'eau vendus (+ 5 145 MFCFA) en lien avec l'évolution de la production ;
- Le retrait de l'activité Travaux (- 8 466 MFCFA) avec la fin de réalisation en 2018 de certains chantiers à chiffre d'affaires important qui n'ont pas eu d'équivalent sur l'exercice 2019 ;
- La mise en œuvre du projet Hydraulique villageoise sur l'exercice 2019 (+ 3 537 MFCFA) avec la réparation et le remplacement de plus de 1000 pompes sur toute l'étendue du territoire ;
- La baisse du chiffre d'affaires branchements avec une demande plus forte des branchements en 2018
- La baisse du chiffre d'affaires Assainissement (- 352 MFCFA) en raison de la réalisation en 2018 de travaux d'exploitation importants.

24. Achats consommés

Les achats consommés intègrent principalement :

- les fournitures et matériaux utilisés dans le cadre de l'activité travaux, de maintenance, de raccordement et de branchement ;
- les matières consommées dans le cadre de la production d'eau ainsi que de l'entretien des matériels et ouvrages d'exploitation.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, les achats consommés s'élèvent à 39,1 milliards de francs CFA, contre 36,9 milliards de francs CFA au 31 décembre 2018 en lien avec la hausse des volumes d'eau produits.

25. Charges externes

Les charges externes intègrent notamment :

- les coûts de sous-traitance dans le cadre de l'activité travaux ;
- les charges de location pour les contrats n'entrant pas dans le scope d'IFRS 16 ;
- les frais de mission et de déplacement ;
- les charges d'assurance et les honoraires ;
- les coûts d'inspections.

Les charges externes s'élèvent à 22,8 milliards de franc CFA en 2019 contre 26,3 milliards de franc CFA. La diminution de - 3,5 milliards de franc CFA des charges externes de l'exercice 2019 est principalement liée à l'économie enregistrée sur les charges de sous traitance en raison de la baisse constatée sur l'activité travaux.

26. Charges de personnel

Les charges de personnel sont en hausse de 0,1 milliard de franc CFA. Cette variation est principalement expliquée par la croissance des effectifs et d'importants départs à la retraite :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Salaires et traitements	(18 731)	(18 603)
Total des charges de personnel	(18 731)	(18 603)

L'effectif salarié de SODECI pour les exercices clos aux 31 décembre 2019 et 2018 s'établit comme suit :

	Total
Effectif 2019	
CDI	2 460
CDD	257
Total 2019	2 717
Effectif 2018	
CDI	2 292
CDD	389
Total 2018	2 681

27. Impôts et taxes

Les impôts et taxes incluent les taxes foncières et patentes.

Ce poste de 1,7 milliard de franc CFA en 2018 à 1,8 milliard de franc CFA en 2019 soit une augmentation de 0,1 milliard de franc CFA.

28. Autres produits et charges d'exploitation

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Autres produits d'exploitation	78	127
Autres charges d'exploitation	(686)	(782)
Total des autres produits et charges d'exploitation	(608)	(655)

29. Autres produits et charges opérationnels

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Autres produits opérationnels	-	-
Plus ou moins values sur cessions d'actifs et mises au rebut	(228)	(283)
Autres charges	-	-
Plus ou moins values sur cessions d'actifs et mises au rebut	(228)	(283)
Total des autres produits et charges opérationnels	(228)	(283)

Les autres produits et charges opérationnels correspondent principalement aux mises au rebut d'actif corporel.

30. Coût de l'endettement financier

Les différentes composantes du coût de l'endettement financier sont les suivantes :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Coût de l'endettement financier brut	(639)	(580)
Revenus des équivalents de trésorerie	1 502	1 365
Produits financiers	1 502	1 365
Coût de l'endettement financier net	864	785

Le coût de l'endettement financier s'établit à 864 MCFA en hausse de 78 MCFA et concerne principalement :

- Les intérêts des emprunts
- Les intérêts sur dette locative IFRS 16
- Les revenus des équivalents de trésorerie

31. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'analyse de la manière suivante :

(En millions de Franc CFA)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produit (charge) d'impôt courant	(948)	(1 174)
Impôts différés	(174)	(101)
Total de la charge d'impôt	(1 122)	(1 275)

Le taux d'impôt effectif se détermine comme suit :

(En millions de Franc CFA)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat net de la période	3 180	2 918
Quote-part de résultat dans les entreprises mise en équivalence		
Charge d'impôt	(1 055)	(1 209)
Résultat avant impôt et résultat des entités consolidées par mise en équivalence	4 236	4 126
<i>Taux d'impôt théorique</i>	<i>25,00%</i>	<i>25,00%</i>
Charge d'impôt théorique	(1 059)	(1 032)
Abattement CA		19
Autres différences permanentes et réductions d'impôts	3	(196)
Charge d'impôt effective	(1 055)	(1 209)
Taux effectif d'impôt	24,92%	29,29%

32. Instruments financiers

L'analyse des instruments financiers par catégorie s'établit comme suit :

	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	853	853	1 019	1 019
Créances clients	118 389	118 389	113 619	113 619
Autres débiteurs	50 987	50 987	26 474	26 474
Trésorerie et équivalents	6 858	6 858	6 749	6 749
Total actifs financiers	177 087	177 086	147 862	147 861
Passifs financiers				
Dettes financières non courantes	3 219	3 219	2 846	2 846
Dettes financières courantes	54 446	54 446	53 036	53 036
Dettes fournisseurs	85 394	85 394	65 063	65 063
Autres créditeurs	50 648	50 648	48 442	48 442
Autres passifs financiers courants	13 576	13 576	9 456	9 456
Total passifs financiers	207 283	207 283	178 844	178 844

31 Décembre 2019	Niveaux	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global Non recyclable	Juste valeur par autres éléments du résultat global Recyclable	Coût amorti
Actifs financiers						
Actifs financiers non courants		853				853
Créances clients		118 389				118 389
Autres débiteurs		50 987				50 987
Trésorerie et équivalents	1	6 858	6 858			
Total actifs financiers		177 087	6 858	-	-	170 229
Passifs financiers						
Dettes financières non courantes		3 219				3 219
Dettes financières courantes		54 446				54 446
Dettes fournisseurs		85 394				85 394
Autres créditeurs		50 648				50 648
Autres passifs financiers courants		13 576				13 576
Total passifs financiers		207 283	-	-	-	207 283

31 Décembre 2018	Niveaux	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global Non recyclable	Juste valeur par autres éléments du résultat global Recyclable	Coût amorti
Actifs financiers						
Actifs financiers non courants		1 019				1 019
Créances clients		113 619				113 619
Autres débiteurs		26 474				26 474
Trésorerie et équivalents	1	6 749	6 749			
Total actifs financiers		147 862	6 749	-	-	141 113
Passifs financiers						
Dettes financières non courantes		2 846				2 846
Dettes financières courantes		53 036				53 036
Dettes fournisseurs		65 063				65 063
Autres créditeurs		48 442				48 442
Autres passifs financiers courants		9 456				9 456
Total passifs financiers		178 844	-	-	-	178 844

Les tableaux présentés ci-dessus indiquent conformément aux dispositions de l'amendement à IFRS 7 les actifs et passifs du Groupe qui sont évalués à la juste valeur selon leur mode d'évaluation. Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif ;
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables.

33. Engagements hors bilan

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Garanties de bonne exécution des marchés/contrats	9 284	5 497
Cautions fiscales et douanières	400	400
Engagements donnés liés aux activités opérationnelles	9 684	5 897
Engagements donnés	9 684	5 897
Garanties opérationnelles	21 683	15 050
Engagements reçus	21 683	15 050

- Engagements donnés

Les engagements donnés hors bilan liés aux activités opérationnelles intègrent les garanties données par SODECI au titre des contrats et marché notamment des garanties de bonne fin d'exécution dans le cadre de la conclusion de contrats de concessions. Ces engagements intègrent également les cautions fiscales et douanières.

- Engagements reçus

Ces engagements intègrent les engagements reçus de fournisseurs dans le cadre des activités opérationnelles courantes et d'approvisionnement (négoce).

34. Parties liées

Les états financiers comprennent les états financiers de SODECI. Les parties liées intègrent les actionnaires de SODECI dont la société ERANOVE, ainsi que les transactions réalisées avec les mandataires sociaux de cette dernière.

34.1. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants intègrent les rémunérations des équipes de direction de SODECI. Pour les exercices présentés, les rémunérations versées aux dirigeants ont été les suivantes :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Rémunérations fixes	1 033	1 146
Rémunérations - part variable	296	239
Indemnités	1 029	476
Autres avantages	253	231
	0	0
Total	2 611	2 091

La hausse sur 2019 est principalement imputable aux indemnités de départs sur cet exercice.

34.2. Autres parties liées

Les sociétés liées à SODECI sont les suivantes :

- Associés : Eranove SA et SIDIP : Eranove SA exerce une activité de négoce avec SODECI ;
- Filiales mise en équivalence : SGA2E et GS2E : GS2E exerce en outre une activité de prestation de service auprès de SODECI ;
- Sociétés sœurs : SODECI est également lié aux sociétés consolidées par ERANOVE SA sa société mère : CIE, SDE et Eranove Côte d'Ivoire. CIE exerce une activité de négoce avec SODECI.

Les transactions impliquant les sociétés liées ont eu les impacts suivants sur les comptes de SODECI :

Transactions avec des sociétés liées - 31/12/2019	GS2E	SGA2E	Eranove SA	SIDIP	Eranove Côte d'Ivoire	CIE	SDE
Type	Filiale MEE	Filiale MEE	Associé	Associé	Société sœur	Société sœur	Société sœur
Bilan							
Titres mis en équivalence	211	-	-	-	-	-	-
Compte courant actif	18	-	-	-	-	-	-
Créances d'exploitation	1 212	67	-	54	-	1 123	167
Compte courant passif	-	-	-	-	-	-	-
Dette d'exploitation	2 320	-	14 883	-	8	6 169	-
Compte de résultat							
Produits ordinaires	673	-	10	-	-	189	-
Achats matières et fournitures	-	-	(7 665)	-	-	(5 044)	-
Charges externes	(3 224)	-	(750)	-	-	-	-
Charges financières	-	-	(19)	(3)	-	-	-

Transactions avec des sociétés liées - 31/12/2018	GS2E	SGA2E	Eranove SA	SIDIP	Eranove Côte d'Ivoire	CIE	SDE
Type	Filiale MEE	Filiale MEE	Associé	Associé	Société sœur	Société sœur	Société sœur
Bilan							
Titres mis en équivalence	211	-	-	-	-	-	-
Compte courant actif	30	-	-	-	-	-	-
Créances d'exploitation	685	13	30	37	-	961	138
Compte courant passif	-	-	-	-	-	-	-
Dette d'exploitation	1 990	-	8 739	-	3	3 541	-
Compte de résultat							
Produits ordinaires	803	-	223	-	-	323	-
Achats matières et fournitures	-	-	(8 791)	-	-	(4 311)	-
Charges externes	(3 109)	-	(1 058)	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	(8)	-	-	-

35. Evénements postérieurs à la clôture

En lien avec la signature du protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire le 22 mars 2018, une seconde convention de titrisation pour le solde des créances (soit 56,1 millions d'euros) a été signée le 10 février 2020.

L'épidémie du coronavirus qui sévit depuis le début de l'année 2020 n'a pas d'impact sur les comptes au 31 décembre 2019.

À la suite de l'apparition du 1er cas de COVID-19 en Côte d'Ivoire à la mi-mars 2020, des mesures ont été prises par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le but de contenir la pandémie et de soutenir les populations. Parmi celles-ci, les dispositions ci-après ont un impact direct sur les activités de la SODECI :

- La fermeture des établissements scolaires, des lieux de divertissements et des restaurants.
- L'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin.
- Le confinement progressif des populations.
- Le report de 3 mois du paiement des factures des clients privés/ménages dont les dates limites de paiement étaient initialement fixées à avril et mai 2020.
- La prise en charge par l'Etat des factures d'eau devant être payées en avril et en mai 2020 pour les clients ayant consommé uniquement dans la tranche sociale.

Les mesures de prises en charge par l'Etat des consommations des clients privés ménages ayant consommé uniquement au tarif social (828 millions de FCFA) et de report des dates de limites de paiement des factures des ménages vont créer un déficit prévisionnel des encaissements sur le deuxième trimestre estimé à 11 milliards de FCFA.

Le prolongement de la crise pourrait impacter les délais et le taux de recouvrement des clients professionnels et industriels fragilisés par la crise. Des simulations sont en cours avec les autorités de Tutelle pour évaluer les mesures palliatives qui seront nécessaires pour atténuer les impacts de la crise sur l'équilibre financier et la trésorerie du secteur.



Comptes IFRS

pour l'exercice clos le
31 décembre 2019

